

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

SÉANCE DU MERCREDI 2 JUILLET 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 2 juillet à 18h30, le Comité Syndical du SIRCO légalement convoqué le 25/06/2025, s'est réuni dans la salle Champillou de la commune de Saint-Jean de Braye (45800), sous la Présidence de Madame Vanessa SLIMANI.

Nombre de Conseillers

En exercice : 18

Présents : 13

Représentés : 5

Nombre de votants : 15

Votes « Pour » : 15

Votes « Contre » :

Abstention :

Présents :

Mme Vanessa SLIMANI, Mme Anne-Marie ACQUART, M. Hyacinthe BAZOUNGOULA, M. Christophe LAVIALLE, M. Fabien RIVIERE DA SILVA, M. Laurent BAUDE, Mme Nathalie HAMEAU, M. Thomas HUBERT, Mme Martine AIME, Mme Corinne GUNEAU, Mme Martine TARAUD, Mme Ghislaine HUROT, Mme Lydie PERIN
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Mme Chahrazede BENKOU-NAVARRO, Mme Valérie BARTHE-CHENEAU, Mme Michaëla LOQUET, Mme Danielle MARTIN, Mme Nathalie RIVARD, M. Timothé LUCIUS.

Pouvoirs :

Mme Chahrazede BENKOU-NAVARRO a donné pouvoir à M. Laurent BAUDE
Mme Michaëla LOQUET a donné pouvoir à Mme Nathalie HAMEAU
Mme Nathalie RIVARD a donné pouvoir à Mme Corinne GUNEAU
M. Timothé LUCIUS a donné pouvoir à Mme Ghislaine HUROT

Secrétaire de séance : M. Thomas HUBERT

N°2025/07-02-1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2024 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION COLLECTIVE (SIRCO)

Madame la Présidente expose,

Le rapport d'activité retraçant le fonctionnement du SIRCO en 2024 est présenté au comité syndical en annexe de la délibération.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement devra être soumis aux Conseils Municipaux des communes membres du SIRCO : Saint-Jean de Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle-Saint-Mesmin et Semoy.

Vu l'exposé de Madame la Présidente,

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité syndical,

PREND ACTE du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective.

Fait et délibéré le 2 juillet 2025, à Saint-Jean de Braye.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente du SIRCO
Vanessa SLIMANI

